

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : MAIRIE DE MARTIGNARGUES

Date de Convocation : 24/03/2023	Délibération N° : 2023_011	Membres : En Exercice : 10	Présents : 9	Votants : 10
-------------------------------------	-------------------------------	----------------------------	--------------	--------------

Le 11/04/2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de VIC Jérôme, Maire.

Etaient présents : VIC Jérôme, FABRE Stéphan, KREMER Daniel, RIEU Laury, LIMOUSIS Alain, FLEURET Gérard, VIC Nathalie, FERNANDEZ José, BROUET Sandrine

Etait absent excusé ayant donné pouvoir : PUTSCHER Nadège à BROUET Sandrine

Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 266 802.92 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 111 937.60 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : - 120 671.75 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 60 776.43 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 175 980.99 €
En recettes pour un montant de : 27 995.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 1 854.82 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 1 854.82 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 170 859.21 €



Extrait certifié conforme,

Fait à MAIRIE DE MARTIGNARGUES, le 11/04/2023

LE MAIRE
Jérôme VIC